

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7276774101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7276774101>

Cette annonce a été mise en ligne le **31 décembre 2021** sur **20 Minutes**
Pour le département : **01 - AIN**

AVIS DE DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

ENTREPRISE ARCHIREL

Société à responsabilité limitée au capital

de 40 000 euros

Siège social : 9004 avenue André Citroën -

BP 505

01500 Ambérieu en Bugey

320 278 484 R.C.S. Bourg-en-Bresse

Aux termes des décisions de l'associé unique du 28.12.2021, la société LA JARS, société à responsabilité limitée au capital de 250 000 € dont le siège social est situé à Ambérieu-en-Bugey (01500), 9004 avenue André Citroën BP 505, immatriculée au R.C.S. de Bourg-en-Bresse, sous le numéro SIREN 501 152 011, a décidé la dissolution sans liquidation de la société ENTREPRISE ARCHIREL.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société ENTREPRISE ARCHIREL peuvent faire opposition à la dissolution susvisée dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis devant le tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

